

1. PRÉSENTATION DU PROJET ET DU REQUÉRANT

Titre du projet à soumettre:	
Adresse du terrain à réhabiliter :	
Lot(s) cadastral (aux)	
Vocation actuelle du terrain	<input type="checkbox"/> Construit <input type="checkbox"/> Stationnement <input type="checkbox"/> Vacant <input type="checkbox"/> Autre : _____
Superficie du terrain	

1.1 ARRONDISSEMENT OU SERVICES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Est-ce que la Ville de Montréal est propriétaire du terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nom et prénom de la personne désignée :		
Adresse :		
Courriel :	Téléphone :	
Joindre les informations/documents suivants :		
Numéro et date de la décision déléguée du conseil d'arrondissement autorisant la personne désignée à agir en son nom		

1.2 AUTRE ORGANISME MUNICIPAL

Nom de l'organisme municipal :		
Est-ce que l'organisme municipal est propriétaire du terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nom et prénom du représentant de l'organisme municipal:		
Adresse :		
Courriel :	Téléphone :	

Y a-t-il un mandataire désigné pour agir au nom de l'organisme municipal? oui non Si oui,

Nom de l'entreprise :	
Nom et prénom de la personne désignée :	
Adresse :	
Courriel :	Téléphone :
Numéro et date de la résolution du conseil d'administration de la personne morale autorisant un représentant pour agir en son nom	

2. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES DU TERRAIN

2.1 Le propriétaire, antérieurement à la date du dépôt de la demande, a-t-il émis, déposé, dégagé ou rejeté, en tout ou en partie, un contaminant visé par l'article 1 du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RLRQ, chapitre Q-2, r.37) ou en a-t-il permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet sur le terrain ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.2 Le terrain a-t-il, depuis le 1er janvier 2015, été la propriété, loué par ou sous la garde de celui ou ceux qui ont émis, déposé, dégagé ou rejeté, en tout ou en partie, de contaminants au sens de l'article 1 du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RLRQ, chapitre Q-2, r.37), ou en ont permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.3 Le terrain a-t-il abrité, le ou après le 24 avril 1997, des activités d'enfouissement, d'entreposage, de collecte, de tri et de conditionnement, de transfert et de traitement ? <i>Par exemple : les aires d'accumulation de résidus miniers, les dépôts de déchets de fabriques de pâtes et papiers, les dépôts de matériaux secs, les lieux d'enfouissement et les centres de stockage ou de traitement de sols, d'eau, de déchets et de matières dangereuses.</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

<p>2.4 Le projet respecte-t-il les lois, les règlements et les documents afférents en vigueur au Québec ? (LQE¹, LPTAA², Guide d'intervention, PPRLPI³) ?</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
<p>2.5 Le terrain dépasse-t-il les critères d'usages ou les valeurs limites réglementaires du <i>Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains</i> ?</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
<p>2.6 Le terrain est-il sur un ancien lieu d'élimination de matières résiduelles, au sens de l'article 22, alinéa 1, paragraphe 9 de la Loi sur la qualité de l'environnement ?</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
<p>2.7 Le terrain est-il assujéti à l'application de la section IV du chapitre IV de Loi sur la qualité de l'environnement ?</p> <p>Si oui, en vertu de quel article ? : _____</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>

2.8 Quels sont les volumes de sols contaminés estimés pour la réhabilitation du terrain ?

Sols A-B _____ m³

Sols B-C _____ m³

Sols > C _____ m³

Sols > RESC _____ m³

Matières résiduelles _____ m³

Matières résiduelles
dangereuses _____ m³

2.9 Le projet prévoit-il la réhabilitation complète du terrain ? Oui Non

2.10 Quel est le niveau de contamination, le type de contaminants ?

2.11 Quel est l'objectif de réhabilitation ?
 atteinte des critères B du *Guide d'intervention*
 atteinte des critères C du *Guide d'intervention*
 autre précisez : _____

¹ LQE : Loi sur la qualité de l'environnement

² LPTAA : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

³ PPRLPI : Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

2.12 Décrivez la méthodologie de réhabilitation du terrain planifiée.

2.13 Un système de traçabilité approuvé par le ministre permettant de suivre tout déplacement de sols contaminés à l'extérieur du terrain d'origine sera mis en place. Oui Non

2.14 En vertu de l'article 6 de la « directive », le projet doit favoriser en premier lieu le traitement *in situ* lors des travaux de réhabilitation et, si celui-ci n'est pas possible, le traitement des sols excavés en vue d'être valorisés. Décrivez comment le requérant compte favoriser l'utilisation de technologies de traitement *in situ* pour la décontamination ou favoriser le traitement des sols excavés en vue d'être valorisés.

Un rapport technique préparé par un expert dans le domaine doit être fourni lorsque le traitement *in situ* ne peut être utilisé ainsi qu'un avis technique lorsqu'il n'est pas possible de favoriser le traitement des sols excavés en vue d'être valorisés.

3. INFORMATIONS SUR LE PROJET DE RÉHABILITATION

3.1 ARRONDISSEMENT OU SERVICES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Fournir les documents complémentaires suivants :

- information relative au règlement d'emprunt; et
- numéro de projet ou de sous-projet au Plan triennal d'immobilisation.

3.2 AUTRE ORGANISME MUNICIPAL

- Fournir une lettre d'engagement par laquelle cet organisme :
 - s'engage à respecter la totalité de la directive;
 - reconnaît que toute fausse représentation entraîne l'annulation du soutien financier;
 - accepte que le refus de laisser le directeur ou son représentant autorisé pénétrer sur la propriété visée par la demande, de même qu'examiner et prendre en photo toute propriété immobilière et mobilière, entraîne la perte du droit au soutien financier et une obligation de rembourser toute aide déjà versée, le cas échéant, dans les 60 jours suivant la date de l'avis écrit approuvant le versement du soutien financier.

3.3 PROJET D'INVESTISSEMENT

Le projet prévoit-il la réalisation d'un projet d'investissement ? oui non

Si oui, préciser le(s) usage(s) prévu(s) :

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel
- Institutionnel (bibliothèque, aréna, etc.)
- Éducation
- Parc / terrain sportif
- Jardin communautaire
- Mixte, précisez : _____
- Autre, précisez : _____

et fournir les plans d'implantation ou une description détaillée de la construction qui sera érigée après la réalisation des travaux admissibles.

4. ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

	DATES PRÉVUES
Lancement de l'appel d'offres	
Réception des offres	
Octroi du contrat	
Début des travaux de réhabilitation	
Fin des travaux de réhabilitation	
Début du projet d'investissement, le cas échéant	
Fin du projet d'investissement, le cas échéant	

5. ESTIMATION DES COÛTS DE RÉHABILITATION

Veuillez compléter l'annexe C de la *Directive relative au soutien financier pour la réhabilitation de terrains contaminés municipaux ou d'un organisme municipal* et la joindre à ce formulaire.

Dans tous les cas, l'addition de la subvention municipale et des aides fédérales et provinciales ne pourront dépasser 75 % des dépenses admissibles des projets de décontamination. Veuillez indiquer ci-dessous les autres subventions auxquels le projet est admissible et les montants attendus :

- _____
- _____
- _____

6. LISTE DES AUTRES DOCUMENTS À JOINDRE

Preuve de propriété, telle l'inscription au registre foncier ou une offre d'achat acceptée	<input type="checkbox"/>
Document établissant le mandat de toute agissant au nom du propriétaire, autre que la Ville de Montréal, le cas échéant	<input type="checkbox"/>
Résolution du conseil d'administration de la personne morale désignant un représentant pour agir en son nom, le cas échéant	<input type="checkbox"/>
Curriculum vitae du mandataire, le cas échéant	<input type="checkbox"/>
Études de caractérisation environnementales Phases I et II attestées par un expert	<input type="checkbox"/>
Demande d'approbation d'un plan de réhabilitation ou de la déclaration de conformité si les travaux sont assujettis à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement	<input type="checkbox"/>
Devis, cahier des charges et documents d'appel d'offres disponibles (si disponible au moment du dépôt de cette demande)	<input type="checkbox"/>

7. DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je soussigné(e)

- sollicite une subvention relativement à la réhabilitation de terrain(s) contaminé(s) en vertu de la « Directive relative au soutien financier pour la réhabilitation de terrains contaminés municipaux ou d'un organisme municipal » ;
- reconnais avoir été informé(e) de ne pas entreprendre de travaux sans avoir au préalable obtenu un avis écrit du Service du développement économique confirmant l'admissibilité du projet ;
- autorise toute visite ou inspection des travaux à toute heure raisonnable ;
- atteste que les renseignements fournis sur le présent formulaire sont exacts et complets.

Nom du requérant
(en caractère d'imprimerie)

Signature du requérant

Date
(JJ|MM|AAAA)
